



Santé et Sociaux

Public et Privé
Hôpitaux Civils de Colmar



Brigitte Klinkert
Députée
12 place du Capitaine Dreyfuss
68000 Colmar

Objet : Pétition du syndicat UNSA
des Hôpitaux Civils de Colmar contre
le projet de réforme des retraites

Colmar, le 11 février 2023

Madame La Députée,

Force est de constater que les motifs justifiant une réforme des retraites semblent relever pour certains, d'une absolue nécessité économique alors que pour d'autres, l'équité et le plus de justice en légitimeraient les contours.

Ces arguments, contestés par d'aucuns, n'ont que faire dans le monde hospitalier...

La pénibilité du travail fait partie du quotidien du personnel. L'usure physique et morale qui accompagne cette détérioration irréversible du bien-être au travail, ne fait que croître avec le temps.

Augmenter d'un délai supplémentaire de deux années le temps de travail du monde hospitalier, c'est en méconnaître les contraintes en sous-estimant les difficultés du quotidien des agents et en négligeant bien évidemment les contrariétés et gênes occasionnées naturellement par l'âge.

L'obligation d'assignation du personnel en cas de grève, balise désespérément le nombre de mécontents et d'agents souhaitant participer aux grèves et manifestations.

C'est pour cette raison que nous avons mis en place une pétition pour le personnel de notre établissement, afin qu'il vous rappelle qu'il s'oppose fermement à votre réforme.

Croyez en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Bureau de l'UNSA

PETITION CONTRE LA REFORME DE LA RETRAITE

Demander un effort supplémentaire de 2 années pour pouvoir prendre sa retraite, c'est fortement méconnaître les conditions de travail usantes du personnel hospitalier.

La présente pétition a pour objet de rappeler à nos élus, la différence extrême entre le monde théorique des décideurs et la réalité du monde du travail de la santé.

Le personnel hospitalier dont je fais partie s'oppose à cette réforme qui n'est ni juste, ni sociale, ni nécessaire...

Nom :

Prénom :

Métier :

Signature

- A retourner avant le vendredi 10 février 2023 au
Local UNSA - Bâtiment 30 1^{er} étage